



Samedi 6 octobre 2012 à 11 h

## Inauguration de la rue Léopold Sédar Senghor

### ■ Léopold Sédar Senghor

Léopold Sédar Senghor, né le 9 octobre 1906 à Joal, au Sénégal, et mort le 20 décembre 2001 à Verson, en France, est un poète, écrivain, homme politique sénégalais et premier président de la République du Sénégal (1960-1980). Il fut aussi le premier Africain à siéger à l'Académie française. Il a également été ministre en France avant l'indépendance de son pays.

Sa poésie essentiellement symboliste, fondée sur le chant de la parole incantatoire, est construite sur l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, fédérant les traditions par-delà leurs différences. Par ailleurs, il approfondit le concept de « négritude », notion introduite par Aimé Césaire, en la définissant ainsi : « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ».

Après la médiathèque, baptisée Aimé Césaire en l'honneur du poète, auteur de théâtre, essayiste et homme politique français, le choix de cette dénomination de rue met à l'honneur un deuxième grand personnage, défenseur de la francophonie et co-fondateur du mouvement littéraire de la « négritude ».

# Inauguration de la salle de quartier Louis Blériot

## ■ Présentation

Dans le cadre de l'opération ANRU, la salle de quartier Louis Blériot s'est installée dans le bâtiment réhabilité de l'école Saint-Exupéry. Les locaux partiellement libérés par l'école maternelle ont ainsi été réinvestis sur la partie ouest du bâtiment.



## ■ Travaux réalisés

- salle d'activité de 100 m<sup>2</sup>, entrée, sanitaires, vestiaires, office, locaux de rangement, technique et d'entretien,
- préaux réhabilités, remplacement des menuiseries extérieures sur l'ensemble du bâtiment et isolation extérieure des pignons,
- électricité, chauffage, sols...
- salle de repos et un bureau créés pour l'école.

## ■ Coût

**Coût Opération : 708 000 € TTC**

**Financement :**

Département : 18 000 €

ANRU : 89 000 €

Ville de Bourg-en-Bresse : 601 000 €

